SECTION FNRG DE LA SOMME

L'impunité qui tue

Le nombre de plus en plus important de faits de délinquance et de criminalité semble anesthésier une partie de la population davantage prompte aux louables mais stériles marches blanches sauf à soutenir moralement les proches des victimes.

Le « plus jamais ça » à répétition n'interpelle réellement que peu de gens sauf ceux qui sont touchés dans leur chair, au sens propre comme au figuré et d'autres, soucieux d'un vivre en paix et en sécurité. Les élucubrations des uns, la faillite d'une certaine éducation parentale ont rejoint les principaux responsables de cette catastrophe sécuritaire : les parlementaires en général et les députés en particulier avec le soutien de partis dits « politiques » gangrenés par des lobbies ou encore d'associations et comités « Théodule ». Ce quasi lisier intellectuel a bien prospéré grâce à la couardise du législateur dont les membres encore conscients ont lâchement abandonné un combat sur les idées, un combat de société pour lequel, la logique la plus élémentaire du bon sens et pour l'intérêt général semblait apporter une très large majorité de circonstance. Mais que nenni. On a préféré ergoter sur le sexe des anges, sur la virgule du huitième alinéa de l'article 15 de la loi modificative relative à la rigidité des queues de vaches et la flexibilité des tuyaux de pipes. On nous indique par ailleurs que tel texte ne pourra pas être présenté au parlement en raison d'un planning coincé et malgré les sessions extraordinaires. Chacun mesure ainsi dans son quotidien les bienfaits de ces diarrhées législatives. Il reste cependant des parlementaires qui alertent et proposent mais sont marginalisés y compris dans leur propre parti ! En ce 20 juin 2022, lendemain d'un renouvellement de l'Assemblée nationale, peut-on avoir une lueur d'espoir que ces élus trouvent ou retrouvent ce bon sens, cette clairvoyance de « l'intérêt général » et non des intérêts particuliers, de mesurer l'importance, l'exigence et l'urgence de décisions adaptées pour anéantir cette « impunité qui tue ». Qu'ils aient à cette occasion, le courage de remettre de l'ordre dans

© D.R.

cette débâcle annoncée de l'Éducation nationale et de la Santé. Mais nos parlementaires plutôt stériles pour la sécurité des citoyens sont cependant particulièrement aidés par une partie de la magistrature qui ne veut être que le vecteur de doctrines laxistes sous prétexte d'approches sociétales au détriment de la partie dite « saine » de la population. Cette dernière doit apporter son tribut à l'excuse sociologique en fournissant victimes en tout genre : assassinats, meurtres, homicides, violences, atteintes aux biens, etc. Un syndicat de magistrats, plus connu sous le nom de « syndicat du mur des cons » est en pointe sur ces sujets. Des magistrats, connus à l'occasion de mes différentes affectations, me faisaient part encore récemment, du malaise, de tensions au sein de juridictions provoquées par des dictats politico-syndicaux. Ajoutons que rendre un jugement équilibré mais avec une peine de prison « réelle » devient quasiment exceptionnel en raison du manque de places dans les prisons et des directives de la Chancellerie pour utiliser un maximum les peines de substitutions. Que dire du nombre de ces rappels à la loi à des délinquants pour qui cela fait l'effet du « cause toujours, tu m'intéresses », cette fuite en avant vers la banalisation de la délinquance qu'on ne veut pas traiter autrement que par de l'illusion. L'administration pénitentiaire souffre dans un quotidien peu enviable. Combien a-t-on créé de places de prison dignes de ce nom ? Les constructions ont juste comblé les fermetures de sites insalubres et indignes. À ce titre, le pouvoir politique dont les tendances ont varié depuis des décennies, n'a rien fait ou s'est contenté de mesurettes et comme toujours de faire de la com. Si l'approche sociologique à un fait de délinquance peut permettre de comprendre, elle ne doit pas être source d'une irresponsabilité pénale, l'auteur devenant victime de la méchante société et les victimes devenant ce tribut à verser, tels les sacrifices humains… sauf que les doctrinaires, curieusement, n'en font jamais partie et reportent courageusement la responsabilité de leur inanité sur les forces de sécurité. Alors, chers parlementaires de tous bords, avant de vous disperser dans vos querelles médiatiques et autres gesticulations, merci de penser à l'intérêt général et notamment à la sécurité des citoyens, ceux qui veulent vivre en paix, en France. Haut les cœurs.

■ Jean-Marie Leroy

Mes articles à consulter : « Au nom du peuple français » (*Avenir et Gendarmerie* n° 56, avril 2012, disponible à cette adresse : « www.fnrg.fr/wp-content/uploads/2022/05/leroy-au-nom-du-peuple.pdf ») et « L'excuse sociologique bientôt dans notre ADN » (*Avenir et Gendarmerie* n° 128, mars 2019, disponible à cette adresse : « www.fnrg.fr/wp-content/uploads/2022/06/leroy-excuse-sociologique.pdf »).